



La lettre du Mouvement Européen Loire

Année 2 - n°16

8 novembre 2021

EuropaLoire



Mouvement Européen Loire

L'édito

Les 27 Etats Membres de l'Union européenne sont composés de territoires présentant de grandes différences en termes de développement économique et social. Pour réduire ces disparités, l'UE a mis en place une politique régionale, appelée "politique de cohésion", qui compte pour un tiers du budget européen total et constitue un des axes majeurs de son action. Sur la période 2021-2027, le budget alloué à cette politique constitue ainsi le 1^{er} poste de dépenses devant la politique agricole commune (PAC), avec un budget de **374 milliards d'euros**.

Ce numéro vous présente la semaine européenne des régions qui s'est déroulée en octobre et au cours de laquelle étaient bien sûr présentes les réflexions sur la nouvelle politique de cohésion, la nouvelle génération de programmes de l'UE pour 2021-2027, ainsi que les instruments financiers de l'UE pour faire face à la crise du COVID-19.

Le détail des nouvelles mesures est encore en cours de négociation avec les Etats et devrait être connu prochainement. Ce sera l'occasion d'une présentation dans un prochain numéro.

Nous vous présentons également un bilan des échanges d'une grande richesse qui ont eu lieu lors de la 15^{ème} édition de l'Université d'Automne du Mouvement européen qui s'est tenue les 9, 10 et 11 octobre à Vannes avec la collaboration de notre section du Morbihan.

Vous trouverez enfin dans ce numéro des articles concernant les sujets d'actualité avec la Pologne : la remise en question de la primauté du Droit communautaire et son attitude de plus en plus contestataire à l'égard du droit européen et des droits de l'homme. Et bien sûr n'oubliez pas de consulter dans notre rubrique « lecture » notre suggestion de ce mois...

Bonne lecture !

Marthe-Claire PORTRAN
Présidente du MEL



Dans ce numéro :

L'édito	1
Prix européens de la santé	1
Faites entendre votre voix	1
La semaine européenne des régions et des villes	2
Le baromètre européen des régions et des villes	3
Université d'automne du Mouvement européen	4
Les priorités des jeunes pour l'Europe de demain	4
Quand les menaces s'amoncellent sur la primauté du droit communautaire...	5
Wifi4 EU	6
Idées lecture	6

Faites entendre votre voix !

Vous avez des idées, des aspirations pour le futur de l'Europe ?

La conférence sur l'Avenir de l'Europe offre à chacun d'entre nous la possibilité de s'exprimer :

Participez ! <https://futureu.europa.eu/?locale=fr>



Changement climatique et environnement



Santé



Une économie plus forte, Justice sociale et emploi



L'UE dans le monde



Valeurs et droits, état de droit, sécurité



Transformation numérique



Démocratie européenne



Migration



Éducation, culture, jeunesse et sport



Autres idées



Conférence sur l'avenir de l'Europe

Appels à candidatures : Prix européens de la santé 2021

Organisé par [la plateforme pour la politique de santé de l'UE](#), le prix européen de la santé concerne cette année deux volets distincts (qui se déclinent en deux appels à candidatures distincts) :

- La prévention contre le cancer.
- La préservation de la santé mentale en lien avec l'impact du COVID.

Les candidats doivent être engagés dans des villes, des ONG, des organisations de la société civile, des établissements d'enseignement.

Date limite : 30 novembre 2021

<https://www.europe-en-avergnegnerhonedpss.eu/appel-projet/prix-europeens-de-la-sante-2021>

La semaine européenne des régions et des villes 2021 (EWRC)

La semaine européenne des Régions et des Villes est une grande manifestation consacrée à la politique régionale, organisée chaque année depuis 2003 et qui rassemble les représentants politiques, les fonctionnaires, les experts et les universitaires des régions et des villes de l'Union européenne.

Près de 10 000 participants venus de toute l'Europe se réunissent habituellement à Bruxelles en vue de prendre part à un programme proposant plus de 300 ateliers, expositions et activités de mise en réseau sur le thème du développement local et régional. Le programme est adapté chaque année aux priorités spécifiques de l'Union européenne.

C'est notamment l'occasion de promouvoir la manière dont les régions et les villes utilisent les fonds de l'Union européenne pour améliorer la vie quotidienne des citoyens, d'échanger des idées, et de réfléchir sur les pratiques mises en place.

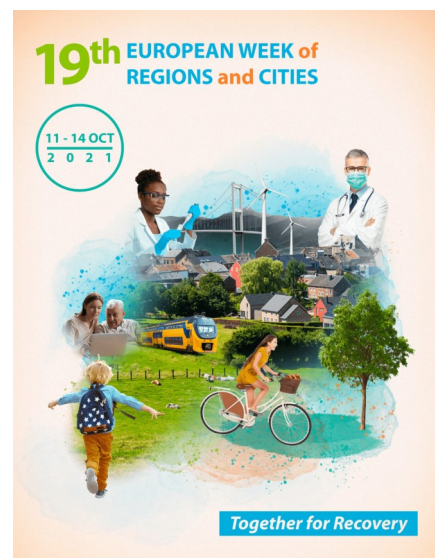
Cet évènement s'est déroulé cette année comme l'an dernier dans un format uniquement numérique du 11 au 14 octobre. Il proposait 300 sessions avec près de 850 intervenants de toute l'Union européenne et au-delà, 365 heures de conférences interactives, plus de 100 clips vidéo et 30 stands et des témoignages concernant des projets sur le terrain. Sous le label « Ensemble vers la relance », le programme s'appuyait sur quatre thèmes : Cohésion, Transition verte,

Transition numérique et Engagement citoyen. Il était axé sur la capacité de l'Union européenne et des gouvernements nationaux et régionaux à soutenir les citoyens européens et leurs communautés locales par des mesures pratiques et des politiques publiques visant à investir dans un avenir plus équitable, plus vert et plus numérique pour la relance.

La nouvelle politique de cohésion et la nouvelle génération de programmes de l'Union européenne pour 2021-2027, ainsi que les instruments financiers de l'UE pour faire face à la crise du COVID-19, étaient bien sûr présents dans les réflexions.

Les contributions des ateliers avaient vocation à alimenter le débat participatif en cours sur la démocratie et l'engagement citoyen organisé dans le cadre de la Conférence de l'avenir sur l'Europe.

Elisa Ferreira, commissaire européenne à la politique régionale et aux réformes, a participé à un débat en ligne avec de jeunes journalistes et le public sur la manière dont la politique de cohésion et l'Union européenne s'est adaptée à la pandémie, comment cela a été perçu dans les régions de l'Union européenne et la façon dont, ensemble, nous pouvons apporter le changement que nous souhaitons pour l'Europe et le monde.



La session de clôture a été l'occasion pour elle de souligner la richesse des échanges et de présenter les résultats de l'enquête en ligne ouverte auprès des participants afin de recueillir leurs réactions sur chacun des 4 thèmes traités au cours de la semaine d'échanges.

Vous pouvez consulter l'ensemble des interventions et débats (en anglais) sur le site dédié à l'évènement : https://europa.eu/regions-and-cities/programme/past-sessions/2021_en

Un exemple de coopération européenne : la SUERA – sujet d'un des ateliers de la semaine européenne des régions et des villes.

Un atelier intitulé « développement durable des destinations et territoires de montagne : inspiration des régions alpines » a réuni le 12 octobre des élus et représentants du Land de Salzbourg et des Régions Lombardie, Vallée d'Aoste et Auvergne-Rhône-Alpes. Ils ont tous mis l'accent sur la nécessité, dans un monde post-crise confronté au changement climatique, de repenser le développement de leurs territoires de montagne sous l'angle de la durabilité. Ils ont rappelé les enjeux mais aussi les opportunités des transitions verte et numérique pour leurs régions alpines illustrés par plusieurs projets concrets mis en œuvre dans le domaine du tourisme de santé, de la mobilité durable, des villages intelligents et des ressources et du patrimoine locaux.

Pour les représentants politiques des Régions, la stratégie macrorégionale alpine européenne représente un atout pour permettre aux régions alpines de faire face à des défis communs.

L'Europe a depuis plusieurs années défini plusieurs stratégies macro-régionales, dont la SUERA pour les Alpes.

La SUERA (Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine) couvre un territoire comptant 80 millions d'habitants (16 % de la population de l'UE) et 48 régions situées dans sept pays, dont cinq États membres de l'UE – Allemagne, Autriche, Italie, Slovénie et France – et deux pays tiers – Suisse et Lichtenstein. Elle constitue un cadre de travail commun qui réunit l'ensemble des acteurs et des politiques concernés sur ce périmètre géographique aux enjeux particuliers.

Les participants ont souligné la valeur ajoutée de ce dispositif de coopération qui permet notamment de nombreuses expérimentations avec le soutien financier du Fond Européen de développement régional dans le cadre d'INTERREG (programme de coopération frontalière)

<https://www.interreg-fwvl.eu/>

Pour revoir l'atelier : <https://eu.app.swapcard.com/event/eu-regions-week>

Baromètre européen 2021 des régions et des villes

A l'occasion de la semaine européenne des Régions et des Villes, le Comité européen des régions a présenté la 2^{ème} édition de son Baromètre européen des régions et des villes

Il offre un aperçu de l'impact de la crise sociale, économique et sanitaire sur les régions et les villes de l'UE.

Il inclut notamment les résultats d'un sondage auprès des gouvernements locaux et régionaux qui met en avant les inégalités économiques et sociales croissantes entre régions européennes, notamment le fossé numérique entre les zones urbaines et rurales (couverture numérique de 44 % dans les zones urbaines, contre 20 % dans les zones rurales).

Il souligne le manque d'implication par les États, des régions et des villes dans l'élaboration des plans nationaux pour la reprise et la résilience (PNRR). Ils pointent le risque que ces fonds ne soient pas dirigés vers les besoins des territoires. La perte de revenus des collectivités territoriales imputable à la crise du COVID-19 est estimée à 180 milliards d'euros avec un risque pour les finances locales.

La crise sanitaire aurait en effet coûté 125 milliards d'euros avec sur la même période, une baisse de revenus de 55 milliards d'euros.

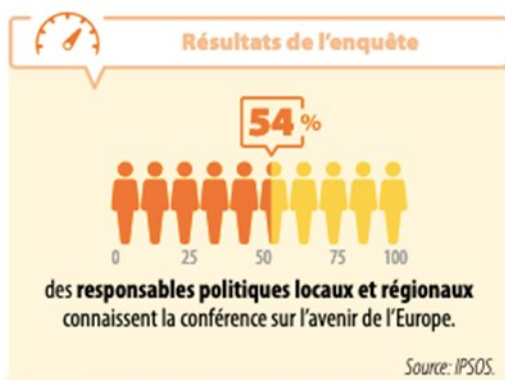
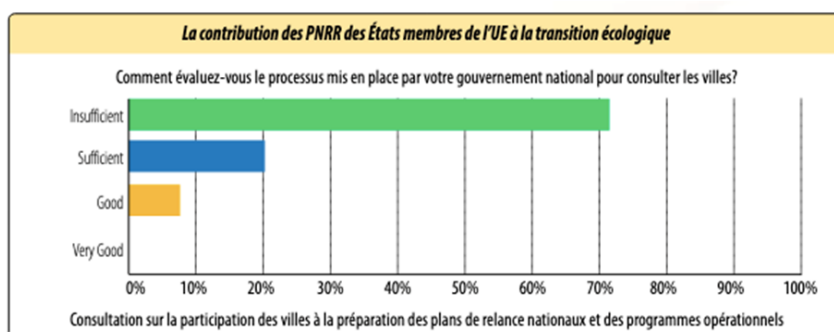
Le Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) élaboré par chaque État s'inscrit au niveau européen, dans le plan de relance [NextGenerationEU](#) destiné à stimuler la croissance et la résilience.

Une analyse approfondie des plans nationaux montre qu'ils devraient être mieux alignés sur le pacte vert pour l'Europe, car nombre d'entre eux risquent de ne pas atteindre l'objectif de 37 % des dépenses à consacrer au climat. La consultation insuffisante des villes, qui sont l'une des forces motrices de la lutte contre le

changement climatique, soulève des inquiétudes quant à la capacité des plans à apporter une réponse suffisamment efficace.

Les responsables politiques locaux et régionaux estiment que leur parole n'a pas assez de poids dans l'UE et veulent avoir plus d'influence sur les politiques menées notamment dans des domaines tels que l'économie, la justice sociale, le changement climatique et l'environnement. 65% des autorités locales et régionales estiment ne pas être suffisamment entendues et influentes sur la politique européenne.

Marthe-Claire PORTRAN



Les pouvoirs publics infranationaux doivent être entendus à la conférence sur l'avenir de l'Europe.

Extraits : <https://cor.europa.eu/en/our-work/Documents/barometer%202021%20teaser%20fr.pdf>

Rapport complet : <https://cor.europa.eu/en/our-work/Documents/barometer-fullreport%20web.pdf>

Université d'automne 2021 du Mouvement Européen France

La quinzième édition de l'Université d'automne du Mouvement Européen France « Une Europe innovante en région Bretagne » s'est déroulée à Vannes du 8 au 10 octobre, en collaboration avec la section locale du Morbihan. Elle a accueilli plus de 230 personnes.

Entre conférences, tables rondes, ateliers et actions dans la rue, les participants ont été conviés à réfléchir et à échanger sur plusieurs thématiques pour certaines en lien avec l'environnement :

- l'enjeu de la proximité de l'océan et de sa préservation,
- la transition énergétique,
- la souveraineté alimentaire au sein de l'Union européenne,

mais aussi :

- la cybersécurité,
- l'entrepreneuriat féminin,
- la place du MEF parmi les acteurs locaux de l'Europe, ce qui pose la question de la communication sur ses missions, de sa position et de ses propositions dans la perspective de l'élection présidentielle française.



L'océan, bien commun, véritable enjeu de l'avenir de l'humanité est très présent sur le continent européen. Acteur majeur il en définit les frontières à l'image d'un archipel. L'économie maritime qu'il induit, au poids très important, nécessite toute notre vigilance. La préservation et la durabilité de cette richesse naturelle appellent donc une véritable stratégie européenne basée sur les alliances et la coopération navale.

Sa durabilité interroge notamment la lutte contre les déchets et leur traitement.

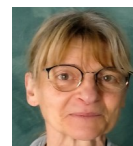
Le défi d'atteindre une Europe carbone neutre en 2045 nécessite que le citoyen soit mis au cœur des dispositifs, avec la rénovation des bâti-

ments, la production d'énergies renouvelables, ce qu'atteint l'Allemagne par 43 % d'énergie produite par les citoyens. En Bretagne, une dynamique se met en œuvre sous l'impulsion de l'Europe avec les projets d'Enercoop, d'Énergie partagée (association et fonds d'investissement). Au niveau national, l'auto consommation collective prend forme grâce à des fonds FEADER ; il s'agit ainsi de favoriser des circuits courts en énergie.

Dans la même logique, il convient d'agir en faveur d'une souveraineté alimentaire au sein de l'Union européenne, et comme la définit la stratégie « De la ferme à la table » inscrite dans le Pacte vert, d'en faire un modèle plus durable. Cela passe par la nouvelle Politique agricole commune (P.A.C.), coconstruite avec les agriculteurs, par la recherche et par l'innovation.

Pour retrouver l'ensemble des travaux des Journées d'automne 2021, rendez-vous sur :

<https://mouvement-europeen.eu/>



Les priorités des jeunes pour l'Europe de demain

Des jeunes volontaires du Mouvement Européen ont été auditionnés le 14 octobre par la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale afin de répondre à la question : quelles sont les attentes des jeunes pour améliorer l'Europe ?

Une Europe plus présente à l'École

Les formateurs jouent un rôle clé au sein des établissements scolaires dans l'amélioration de l'engagement et de l'intérêt des jeunes pour l'Europe.

Selon Antoine Chabal, président des Jeunes Européens - France, "il y a un véritable enjeu dans la sensibilisation des professeurs et des éducateurs aux questions européennes pour s'assurer qu'eux-mêmes soient capables de sensibiliser les jeunes qu'ils accompagnent au quotidien."

Pour comprendre l'actualité européenne et celles de nos pays voisins, les jeunes demandent un accès à des

informations simplifiées. Monica Radu, responsable du Centre d'information Europe à la Maison de l'Europe de Paris, rappelle qu'il y a "une vraie envie" d'apprendre au sein de la jeunesse. Malgré une forte capacité à informer grâce au réseau associatif européen et aux réseaux sociaux, elle souligne une faiblesse dans la communication de l'UE.

La mobilité à développer

Beaucoup de programmes, notamment ceux de mobilité internationale, sont accessibles pour les Français. Néanmoins, une méconnaissance plane chez certains jeunes. Pour que chacun puisse bénéficier de cette mobilité, "il faut que ce soit une évidence" d'après Marie Leveugle, ambassadrice communication à l'OFAJ.

La mobilité internationale pourrait aussi être facilitée pour les jeunes volontaires si on déploie plus de moyens financiers. Pour Benjamin Sibille, fondateur du Service Civique Européen, "on pourrait imaginer de-

main qu'à travers un accord entre la France, l'Allemagne, l'Italie et petit à petit de plus en plus d'États membres, tous se mettent d'accord pour ouvrir un certain nombre de places au sein de leur services civiques nationaux aux jeunes des autres pays".

L'importance d'une politique européenne de l'environnement

Depuis quelques années, le climat est devenu une priorité majeure de l'UE. Toutefois, la politique européenne de l'environnement n'est pas encore une préoccupation pour tous les Français. David Radji, ambassadeur de Climates, soutient l'idée que la conscience de chacun relève d'une responsabilité citoyenne et cela dès le plus jeune âge dans la mesure où "les jeunes doivent être éduqués le plus tôt possible à l'écosystème, la nature et comment la protéger, la sauver."

Voir la vidéo sur les échanges des jeunes à l'Assemblée nationale : <https://videos.assemblee-nationale.fr/video/I131664?61664ce2146f3.commission-des-affaires-europeennes-queles-politiques-europeennes-pour-repondre-aux-attentes-de-13-octobre-2021>

Quand les menaces s'amoncellent sur la primauté du droit communautaire...

Le principe de la primauté du droit communautaire signifie qu'une norme juridique de l'Union européenne prévaut sur le droit national de chaque Etat membre.

La primauté apparaît dans la jurisprudence de la Cour dès le 15 juillet 1964 dans l'arrêt *COSTA/ENEL* qui relève déjà la spécificité du droit européen : « *Attendu qu'à la différence des traités internationaux ordinaires, le traité de la C.E.E. [l'ancêtre de notre Union européenne] a institué un ordre juridique propre, intégré au système juridique des Etats membres [...] et qui s'impose à leurs juridictions* » avant d'en tirer les conséquences : « *Issu d'une source autonome, le droit né du traité ne pourrait donc, en raison de sa nature spécifique originale, se voir judiciairement opposer un texte interne quel qu'il soit* ». Enfin, l'arrêt *COSTA* enfonce le clou : « *Le transfert opéré par les Etats [...] entraîne donc une limitation définitive de leurs droits souverains contre laquelle ne saurait prévaloir un acte ultérieur incompatible avec la notion de communauté* ». S'agissant de la primauté du droit européen sur les constitutions des Etats membres, tout doute a été levé avec la décision de la CJUE du 17 décembre 1970 *Internationale Handelsgesellschaft mbH*.

Cette jurisprudence européenne sur la primauté a été progressivement intégrée et appliquée par les juridictions nationales avec plus ou moins de rapidité et de bonne volonté. En France, l'arrêt Jacques Vabre pour la Cour de

Cassation (24 mai 1975), l'arrêt *Nicolo* pour le Conseil d'Etat (20 octobre 1989) et plusieurs décisions de 2004 du Conseil Constitutionnel (décision n° 2004-496 DC du 10 juin 2004 ou décision n° 2004-498 DC du 29 juillet 2004 par exemple) sont autant d'étapes pour mettre en œuvre un principe par ailleurs constitutionnalisé implicitement dans l'article 88-1. En Allemagne, si la primauté a pu paraître un moment remise en question par l'arrêt *Solange 1* du Tribunal constitutionnel, elle a été réaffirmée par la décision *Solange 2* de 1986 en raison des progrès réalisés par l'Union en matière de droits fondamentaux.

Au-delà de cette construction jurisprudentielle, il faut bien mesurer que la primauté du droit européen constitue le pilier central de la construction européenne et d'un Etat de droit européen. La remettre en question, c'est revenir au droit international public classique fondé sur la réciprocité d'application des traités par les Etats : « j'applique cette règle si tous les autres participants au Traité l'appliquent également ». Par ailleurs, mettre l'interprétation et l'application des règles européennes à la merci des autorités nationales, c'est l'assurance de l'explosion en vol de l'Union européenne. Imaginerait-on un instant que chaque Cour d'appel ou que chaque Président de Région applique à sa convenance les lois de la République ?

C'est pourtant la voie qui vient d'être choisie par une Cour

Constitutionnelle polonaise dont la composition a été révisée de telle manière qu'on ne sait si elle sert les choix des dirigeants politiques ou le droit. Dans une décision du 7 octobre 2021, cette Cour a en effet décidé que certains articles du traité de l'UE étaient "incompatibles" avec la Constitution polonaise. Plutôt que de répondre aux interrogations légitimes sur le respect de l'Etat de droit dans leur pays, les autorités polonaises engagent une épreuve de force qui peut se révéler bien plus délétère que le Brexit anglais car si la Commission européenne dispose de quelques moyens à l'encontre de la Pologne, notamment en bloquant l'argent du plan de relance européen, la Pologne peut aussi gripper de l'intérieur le fonctionnement des institutions communautaires.

Et ce vent mauvais qui souffle de l'Est tourne bien des têtes chez nous à quelques mois de l'élection présidentielle. De Marine Le Pen à Arnaud Montebourg, le souverainisme juridique est à la mode. Même l'ancien commissaire européen Michel Barnier cède à la démagogie ambiante en promettant, s'il est élu, de ne plus être « menacés en permanence d'un arrêt ou d'une condamnation de la Cour de justice européenne ou de la Convention des droits de l'homme, ou d'une interprétation de notre propre institution judiciaire ». Si le propos était supposé se limiter aux questions migratoires, il n'en reste pas moins surprenant !

Daniel IMBERT-MAGAND



La Pologne prend quelques libertés avec le droit de l'Union européenne. Elle le fait également avec celui de la Convention européenne des droits de l'homme ratifiée par tous les Etats du Continent européen.

Dans un arrêt du 8 novembre 2021, rendu dans l'affaire *Dolińska-Ficek et Ozimek* contre Pologne, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) dit, à l'unanimité, que cet Etat a violé les règles du procès équitable car l'une des chambres nouvellement créées à la Cour suprême polonaise n'est pas indépendante et impartiale. En

effet, la procédure de nomination des juges a été indûment influencée par les pouvoirs législatif et exécutif polonais.

Cet arrêt s'inscrit dans la lignée d'une condamnation précédente de la Pologne prononcée en juillet 2021. Par ailleurs, entre 2018 et 2021, près d'une soixantaine d'affaires ont été portées devant la CEDH pour contester les effets des réformes du système judiciaire polonais.

En savoir plus :

<https://echr.coe.int/Pages/home.aspx?c=fre&p=home>

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Transpartisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement Européen Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>



Wifi 4 Eu : un appel à projet européen, inscrit dans la politique numérique de l'Union européenne, destiné aux communes et intercommunalités.

D'un montant total de 120 millions d'euros, il a comme objectif d'équiper les territoires de bornes wifi et permettre un accès gratuit à internet, à tous les citoyens européens. Entre 2018 et 2020, 8 900 aides ont ainsi été apportées à des villes européennes, dont 762 en France.

La ville de Montbrison a candidaté en 2018 et a été retenue. 13 points répartis à la fois dans des bâtiments publics et en extérieur rendent internet accessible à partir d'un smartphone, d'une tablette, d'un ordinateur portable : entre autres salle du conseil municipal, bureau des adjoints, salle de l'Orangerie, salle des Arches, salle de réunion de l'Espace des associations..., place Eugène Beaune, place Bouvier, place de l'Hôtel de ville, Jardin d'Allard.

La subvention européenne d'un montant de 15 000 euros (soit le maximum concédé) couvre l'ensemble de la dépense d'investissement. La municipalité s'engage à prendre en charge pendant trois ans le coût du fonctionnement, à savoir l'abonnement internet et la maintenance, estimés à 4 400 euros.

Le saviez-vous ? Le 112 : le numéro d'urgence européen

L'Union européenne a mis en place un numéro unique d'appel d'urgence : le 112. Accessible où que vous soyez sur le territoire de l'Union et mis en place en l'an 2000 en France, il permet de contacter les services d'urgence d'un pays, dans les situations nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou encore la police.



LECTURE : Quelques suggestions...

13 petites enveloppes bleues

Maureen JOHNSON.
Editions Gallimard jeunesse, 2011

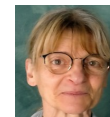


Après le décès de sa tante qu'elle affectionnait beaucoup, Ginger (surnommée Ginny) découvre 13 petites enveloppes bleues laissées à son attention. Invitation au voyage inspirée d'un jeu de piste auquel elles avaient joué toutes deux, ces

lettres vont emmener l'héroïne, depuis New-York, à travers le monde et surtout l'Europe. Paris, Rome, Amsterdam, Londres, Venise, Corfou... et au-delà la France, l'Ecosse, la Grèce, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, le Danemark sont autant d'étapes de ce périple dont la règle du jeu est précisée dans les enveloppes. Ginny y fera de nombreuses rencontres - le plus souvent des artistes qu'a côtoyé sa tante, peintre - qui l'aideront à prendre confiance en elle et à grandir, et y découvrira de superbes paysages.

Accessible à un public adolescent, ce périple initiatique plein d'humour trouve écho également chez les plus grands, par l'envie qu'il donne de s'ouvrir à d'autres cultures, par l'envie d'aventures, par ce qu'il décrit des pays d'Europe traversés. Alors que la mobilité des jeunes est favorisée au sein de l'Union européenne, cette fiction peut servir de guide...

Colette MODION



Journées du livre européen 2022

La seconde édition des Journées du livre européen se déroulera les 5, 6, 7 mai 2022. Destinées à faire connaître les auteurs contemporains qui écrivent sur l'Europe, elles s'adresseront au public scolaire - collèves et lycées - à travers un prix littéraire qui permettra une rencontre avec l'auteur retenu et un travail préalable sur son livre dont des extraits lui seront lus à voix haute par les élèves.

Les lecteurs adultes des médiathèques ligériennes seront par ailleurs invités à désigner l'auteur de leur choix à partir de trois titres en cours de pré-sélection par le jury. Le prix sera remis au cours de ces journées.

Un partenariat avec l'Institut Jacques Delors qui porte le prix « Mieux comprendre l'Europe » permettra également la venue à Saint-Etienne de François Reynaert et Victoria Martin respectivement lauréats 2019 et 2021. Ils se prêteront à un débat et à une vente signature.

Le programme détaillé de cet évènement vous sera communiqué ultérieurement.

Le livre présenté dans ce numéro a été choisi par le jury pour les collégiens et lycéens.